



**TNT**  
*Tour Sénégal*

**DOSSIER DE PRESSE**

21/09/2020

**AVEC**



## RAPPEL DU CONTEXTE

Le Sénégal, conformément à ses engagements internationaux pris en 2006 lors du GE06, a lancé le processus de transition de la diffusion analogique vers celle numérique en 2014.

Aussi dès le début de l'année 2020, son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal, s'est clairement exprimé, et ce à plusieurs reprises, sur **l'urgence d'un basculement intégral** puisque cette année correspondant avec l'échéance fixée à tous les pays d'Afrique de l'Ouest pour la finalisation du processus de basculement.

L'année 2020 a, donc, été celle des mesures particulières en commençant par l'introduction dans le processus de la société de Télédiffusion du Sénégal (TDS-SA) qui a été créée en 2017 par la loi 27-2017 pour reprendre le projet en main et finaliser le processus de basculement vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT) entamé en 2014 par Excaf.

En effet, dès son arrivée, TDS-SA a, tout d'abord, entrepris de compléter le réseau de diffusion de la TNT afin que la technologie soit disponible sur tout le territoire. Ensuite, l'opérateur de diffusion s'est attelé à

Pour accomplir avec succès la mission souveraine qui lui a été confiée, la société TDS-SA dirigée par M. Amadou Abdoulaye DIOP, met tout en œuvre pour rendre effectif le basculement intégral vers la TNT notamment en prenant en compte la question de l'équité territoriale et sociale.

## **INTRODUCTION**

Du 10 au 13 septembre 2020 s'est tenue la première étape de la « TNT Tour Sénégal » entreprise par le FDSUT et TDS-SA qui ont sillonné les villes de Fatick, Sédhiou et Ziguinchor pour aller à la rencontre des populations et remettre aux plus démunies d'entre elles des décodeurs numériques.

Les équipements de réception en question sont subventionnés par le FDSUT dans le cadre de la finalisation du basculement intégral vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Dès le début de cette année 2020, Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République, s'est clairement exprimé sur l'urgence d'un basculement sur toute l'étendue du territoire sénégalais et que la TNT soit à la portée de tous les sénégalais pour adresser la question de l'inclusion mais aussi de l'accès équitable.

Ainsi, lors d'une cérémonie officielle tenue à Mbacké le 2 mars 2020 sous la présidence officielle de Monsieur Abdoulaye Diop, Ministre de la Culture et de la Communication, dont le ministère conduit et encadre tout le processus, le lancement de la finalisation du basculement de l'analogique au numérique par TDS-SA a été annoncée.

Ce processus entamé en 2014 par EXCAF est donc reparti de plus belle avec l'extinction du signal analogique de Diourbel, région disposant du signal numérique le plus stable à l'époque. Dès lors la société TDS-SA s'est assurée que le signal numérique soit disponible sur le reste du territoire sénégalais. Aujourd'hui, les 14 régions du pays sont couvertes par le signal numérique.

Seulement, afin que le Sénégal puisse prononcer une transition numérique intégrale soit universelle et par conséquent réussie, il était important d'adresser la problématique de réception du signal, une distribution, à titre gracieux, de décodeurs numériques, aux familles dans l'incapacité de s'en procurer.

Aussi, placer les autorités locales (maires, présidents de Conseil départemental) et administratives (Gouverneurs et préfets), au cœur de cette initiative fut une évidence puisqu'étant les ponts qui conduisent à l'équité sociale. Naquis alors la « TNT Tour Sénégal ».

## **POUR UNE TRANSITION NUMERIQUE REUSSIE AVEC TOUS LES SENEGALAIS**

Pour la première étape de tournée prévue sur l'ensemble du territoire nationale, le cap fut mis sur le Sud du Sénégal pour distribuer des décodeurs subventionnés par le FDSUT aux populations de Fatick, Sédhiou et enfin Ziguinchor.

Les maires de ces régions ont tous montré leur attachement à ce programme qui bénéficie aux populations les plus démunies.

Que ce soit Matar Ba à Fatick, Abdoulaye Diop à Sédhiou ou Abdoulaye Baldé à Ziguinchor, tous ont su dire à travers leurs allocutions, l'importance qu'ils accordaient à cette initiative, qui allait désenclaver réellement leurs territoires en réduisant grâce à la TNT, la fracture numérique que subissaient leurs populations et plus particulièrement les plus vulnérables.

## **LE FDSUT, AU CŒUR DE LA MISSION**

Cette tournée que devront mener avec brio le FDSUT et TDS-SA dans toutes les régions du Sénégal a pour vocation de contribuer à la finalisation du passage intégral et définitif au « tout numérique », puisque permettant d'accroître le taux de pénétration de la TNT.

En effet, le décodeur numérique est une condition sine qua non pour capter le signal de la TNT.

Or, à cause de contraintes financières, plusieurs postes téléviseurs dans des foyers sénégalais ne sont pas encore équipés de décodeur pour atteindre l'objectif d'un basculement inclusif efficient.

De plus, son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, a demandé que le basculement soit effectif avant la fin de l'année 2020 et que des mesures d'accompagnement soient prises afin qu'aucuns sénégalais, quel que soit sa condition sociale ou sa position sur le territoire national, ne soit exclus de cette dynamique évolutive du paysage audiovisuel.

C'est sous cet angle qu'il convient d'apprécier l'implication du FDSUT, filet social par excellence dans le domaine des communications électroniques dont la mission consiste à réduire le Gap dans ce domaine entre les différentes localités du pays et dans le cas d'espèce, limiter drastiquement la différence d'accès à l'information.

Ce qui justifiera les propos tenus par Monsieur Aly Coto Ndiaye, Président du FDSUT, lors de cette première étape du « TNT TOUR SENEGAL » dans la région sud du pays que : *« le FDSUT aujourd'hui, vient pour apporter son concours dans la transition numérique inclusive, et a mis gracieusement cent vingt mille décodeurs TNT (120 000) à la disposition de la société TDS-SA qui se chargera de les distribuer aux ayants droit sur l'ensemble du territoire national, pour ainsi permettre aux populations qui éprouveraient certaines difficultés à acquérir ledit décodeur, de continuer à suivre normalement et en mieux l'actualité après le basculement ».*

## **LA SOCIETE DE TELEDIFFUSION DU SENEGAL (TDS-SA) DETERMINEE A REMPORER LE PARI D'UNE TRANSITION NUMERIQUE REUSSIE**

Il est important de noter que TDS-SA agit en sa qualité d'opérateur de diffusion, avec l'exclusivité de cette fonction sur le territoire sénégalais, comme en dispose le nouveau Code de la Presse de 2017.

Nouvel acteur de la chaîne de valeur audiovisuelle au Sénégal, l'ambition de la société assumée par des équipes dédiées a été, dès son arrivée, de mettre en œuvre avec le partenaire technique EXCAF mais surtout la RTS, une dynamique permettant de compléter le réseau de diffusion par voie numérique et ainsi de couvrir les 14 régions du Sénégal avant le terme de l'année 2020.

Désormais, avec l'accès au signal numérique pour toutes les populations du Sénégal, TDS-SA crée, pour les sénégalais, une opportunité de vivre une expérience nouvelle de la TNT avec un service très haut débit, d'une image stable et de bien meilleure qualité et un accès gratuit à au moins 17 chaînes nationales.

## **UN CHANGEMENT DE VIE ILLUSTRE AVEC TALENT PAR DES TROUPES DE THEATRE INSPIREES PAR L'APPORT DE LA TNT.**

Dans chaque ville parcourue dans le Sud du Pays par le FDSUT et TDS-SA en compagnie du Ministre en charge de la Communication Monsieur Abdoulaye DIOP, des remises symboliques de décodeurs subventionnés ont été faites aux représentants des familles démunies.

Et comme pour bien leur expliquer les changements positifs que la TNT allait leur apporter, des sketches certes ludiques mais également éducatifs ont été délivrés avec talent par les troupes théâtrales des régions parcourues.

Les populations reçues ont su trouver les mots pour dire « MERCI » et témoigner du bienfait que cette contribution leur apportait.

D'autant qu'en marge de chaque cérémonie, des décodeurs avaient été installés dans les maisons de certains d'entre eux qui n'ont pas su cacher leurs émotions et ont fait partager surtout la joie de leurs enfants émerveillés.

## **LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION AU CŒUR DE CETTE STRATEGIE**

Au nom de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République, et de Madame Ndèye Tické NDIAYE DIOP, Ministre de l'Économie numérique et des Télécommunications, Monsieur Abdoulaye Diop a donc procédé à Fatick, à Sédhiou, et à Ziguinchor au lancement de la campagne nationale de distribution de décodeurs TNT subventionnés aux ménages vulnérables.

Au terme de la campagne qui se déroulera sur toute l'étendue du territoire sénégalais des dizaines de milliers de familles vont pouvoir rester connectées au reste du pays, par la magie de la Télévision Numérique Terrestre (TNT), surtout en ces moments d'incertitude et de repli sur soi imposés par la pandémie du COVID-19.

A ce sujet, le ministre de la Culture et de la Communication précisera dans ses propos que : « *Mieux, la Télévision Numérique Terrestre (TNT), une révolution digitale dans le domaine de l'audiovisuel, de par la diversité et la qualité des contenus qu'elle induit comme innovation dans la façon dont les sénégalais vont désormais recevoir la télévision chez eux, apporte une réponse plus adaptée aux différents usages des membres d'une même famille* ».

Monsieur Abdoulaye Diop a justifié la mission qu'il a eu l'honneur de chapeauter par la volonté du chef de l'état de résorber la fracture numérique au Sénégal :

« *En lançant cette grande opération de distribution gratuite de cent vingt mille (120 000) décodeurs à des familles vulnérables sénégalaises ici à Fatick, nous avons à cœur de répondre à l'invite de Monsieur le Président de la République, Son Excellence, Macky SALL à accorder une importance capitale à l'équité territoriale et sociale.*

*En effet, dans le domaine de l'audiovisuel, mon département s'évertue quotidiennement à densifier le réseau de couverture de la TNT pour permettre à chaque région, chaque département et chaque commune du pays de disposer d'un signal de qualité. Ainsi, grâce à une synergie entre la Société de*

*Télédiffusion du Sénégal (TDS-SA), la RTS et EXCAF, nous avons réalisé dix-neuf (19) sur les vingt-cinq (25) sites que notre pays devait édifier pour assurer une couverture de l'ensemble du territoire national ».*

## **UNE TRANSITION NUMERIQUE REUSSIE AU BENEFICE DE TOUS LES SENEGALAIS**

A présent le cap est mis sur les régions Nord, Centre, Est et Ouest avec le FDSUT et TDS-SA pour une TRANSITION NUMERIQUE REUSSIE !

## **CONCLUSION**

Le basculement intégral vers la Télévision Numérique Terrestre se rapproche de son terme. L'intégration de TDS-SA dans la gestion du projet a sans nul doute boosté l'opération et rapproché l'Etat de son objectif, à ce jour, de basculer au plus vite.

***De 6 régions couvertes par le signal numérique entre 2014 et 2019, nous pouvons désormais nous prononcer sur une couverture des 14 régions du pays qui a été réalisée de mars à septembre 2020.***

Proche du but, la société de Télédiffusion du Sénégal (TDS-SA) continue de mobiliser toutes ses ressources ainsi que ses partenaires pour que l'Etat du Sénégal puisse prononcer un basculement vers la Télévision Numérique Terrestre réussie.

En effet, quand nous parlons de transition numérique, il ne s'agit pas seulement de la disponibilité du signal mais également de la disponibilité des équipements de réception qui sont absolument nécessaires pour accéder à la TNT et à ce jour à la charge du Groupe EXCAF.

### **A propos du FDSUT**

Dans l'objectif d'assurer à l'ensemble des citoyens sénégalais l'accès aux services de communications électroniques, le Fond de Développement du Service Universel des Télécommunications, depuis l'adoption de la loi n°2018-28 du 12 décembre 2018 portant Code des Communications électroniques, a fait l'objet d'une réforme en profondeur pour appréhender les nouveaux enjeux liés à l'évolution du marché des communications électroniques et aux nouveaux usages.

Cette refonte répond également à un besoin de mise en conformité avec la volonté des pouvoirs publics qui souhaite faire de l'économie numérique un moteur de croissance pour le Sénégal.

Parmi les innovations majeures dudit code on peut noter l'adoption et la mise en œuvre des principes fondateurs du service universel permettant l'inclusion le plus large possible des populations dans la société de l'information.

Ainsi, le décret n°2019-593, en date du 14 février 2019, fixe les missions, objectifs et organisation du FDSUT et définit deux axes d'intervention :

- La réalisation de l'accès universel aux services de communication électronique ;
- Le développement et la promotion de contenus, applications ou services numériques répondant aux besoins de la population.

L'opérationnalisation de cette politique publique d'accès/service universel repose sur deux entités, un comité de direction, organe délibérant, présidé par Aly Coto NDIAYE et une unité de coordination et de gestion, organe opérationnel, coordonné par Amadou Manel FALL.

## **A propos de TDS-SA**

La société de Télédiffusion du Sénégal (TDS-SA) est créée par la loi 2017-28 du 14 juillet 2017.

Benjamine des entités sénégalaises dédiées au numérique, TDS-SA est créée par l'Etat du Sénégal pour être l'opérateur de diffusion national. En ce sens, la société se voit confier, dès son arrivée, la mutualisation des infrastructures de diffusion numériques, ensuite la gestion et l'exploitation technique et commerciale de ces infrastructures mutualisées.

Nouvel acteur de la chaîne de valeur audiovisuelle, TDS-SA est responsable, à titre exclusif, de la diffusion des chaînes sénégalaises privées et publiques, conformément aux dispositions du nouveau Code de la Presse (article X).

En ce qui concerne ses activités de diffusion, TDS-SA assure la collecte, le multiplexage et le transport, puis la diffusion des contenus audiovisuels par voie numérique, c'est à dire dans le cadre de la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

## **Contact presse**

Mme Mariame Sira Bomboté Diop  
Directrice de la Communication  
Société de Télédiffusion du Sénégal (TDS-SA)

E-mail : [mariame.bombote@tds.sn](mailto:mariame.bombote@tds.sn)